

## ACCORD RELATIF AUX ARMES NUCLÉAIRES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le représentant permanent du Canada à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Ambassadeur du Canada en Autriche, M. F.H. Berlis, avaient signé le 21 février à Vienne un accord avec l'Agence portant sur l'application de garanties au programme nucléaire canadien. M. Sigvard Eklund, directeur général de l'AIEA, a signé au nom de l'Agence. L'accord libère le Canada des obligations contractées aux termes de l'Article III.1 du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, d'après lequel les parties au Traité doivent accepter les garanties énoncées dans l'accord avec l'AIEA à la seule fin d'établir que l'énergie atomique est bien utilisée à des fins pacifiques et non pour la mise au point d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires d'explosion.

Le Canada est un des premiers adhérents au Traité de non-prolifération à conclure avec l'AIEA un accord de garanties et le premier grand pays non doté d'armes nucléaires mais avancé en technologie atomique, à signer un tel accord avec l'Agence.

Plus de 60 nations non dotées d'armes nucléaires ont ratifié le Traité de non-prolifération. Quant aux pays qui poursuivent des recherches en ce domaine, ils ont déjà conclu, ou sont sur le point de conclure avec l'AIEA, des accords de garanties analogues à l'accord canadien. On s'attend que 30 autres pays signataires ratifient le Traité au cours de cette année; parmi ceux-ci, on compte le Japon et les pays de la Communauté économique européenne. Les pays dotés d'armes nucléaires ne sont pas tenus de reconnaître les garanties aux termes du Traité de non-prolifération, mais les États-Unis et la Grande-Bretagne ont offert de soumettre à l'inspection de l'AIEA les activités nucléaires qu'ils poursuivent à des fins pacifiques.

Des inspecteurs de l'Agence viendront au Canada cette année faire une inspection relative aux garanties. Ils travailleront alors en étroite collaboration avec les agents de la Commission canadienne de contrôle de l'énergie atomique.

## PREMIER PAS VERS LE SYSTÈME MÉTRIQUE

Le premier pas vers la conversion éventuelle du Canada au système métrique a été franchi le 19 janvier, mais il se peut qu'il faille attendre dix ans avant que le système familier des pouces et des livres cède entièrement la place à celui des mètres, des litres et des kilos. Cette affirmation est de M. S.M. Gossage, président de la Commission préparatoire à la conversion au système métrique.

Lors d'une récente réunion des membres de la Commission, qui a été créée par suite de la publication du Livre blanc sur la conversion au système métrique en janvier 1970, une ébauche de programme a été adoptée.

"Notre première démarche s'adressera à l'industrie, par l'intermédiaire des associations industrielles, et visera à déterminer les conséquences de la conversion, les secteurs où des difficultés pourraient surgir, et le calendrier qui semblera le plus approprié", a dit M. Gossage.

Le président a ajouté que "la Commission écrirait aux associations intéressées et qu'elle traiterait des problèmes qu'elle juge importants; elle s'attend à ce que l'industrie évoque un certain nombre de questions pertinentes qui lui auraient échappé."

L'étape préliminaire des travaux pourra s'étendre sur trois ans. "Pendant ce temps, il y aura peu de résultats apparents, mais les travaux en question seront nécessaires si l'on veut s'éviter des ennuis plus tard," a poursuivi M. Gossage.

Parallèlement à ces démarches, la Commission s'efforcera de sonder les réactions à la métrification dans toutes les sphères de l'économie canadienne. Les associations autres qu'industrielles, les établissements d'enseignement, les groupes de consommateurs, tous seront consultés et invités à donner leur opinion sur les échéances et la façon de changer le système de mesures.

"La Commission est résolue à ce que le public soit constamment informé de nos intentions," a dit M. Gossage. Et il ajoute: "Notre stratégie finira par toucher tout le monde au Canada et nous devons nous donner un programme d'information qui soit étroitement coordonné avec elle."

La Commission propose que les associations et autres organismes similaires créent des comités pour déterminer les points de vue des différents secteurs de l'économie. Les recommandations de ces comités feront l'objet de discussions avec la Commission et seront finalement articulées en un plan directeur pour la conversion au système métrique au Canada.

Selon M. Gossage, même avec l'adoption d'un plan directeur, il est probable que la mise en vigueur des mesures adoptées ne devienne pleinement efficace que dix ans plus tard.

## LA PREMIÈRE PAPETERIE DU CANADA

Il y a eu tout juste 166 ans l'automne dernier, la première papeterie du Canada commençait bien modestement à produire du papier d'emballage et d'imprimerie. Aujourd'hui, les papeteries du pays exportent annuellement pour plus d'un milliard de dollars en papier-journal seulement, sans compter le carton dur, le carton ordinaire et tous les genres de papier. Ainsi, de ce petit établissement situé à Saint-André, près de Montréal, est née l'une des industries qui rapportent le plus au Canada.

Les premiers papiers étaient fabriqués à partir de chiffons de toile et de coton, de corde et de certaines fibres végétales. Ce n'est que soixante ans plus tard qu'on commença à utiliser la pâte de bois dans les papeteries de la région de Toronto. On dit que John Taylor, de Toronto, a été l'un des premiers